

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 14 MARS 2016

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, le 14 mars 2016 à 20h00.

SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire
MM. Pascal Théroux, conseiller
Jean Duhaime, conseiller
Yves Plante, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller
Mme Julie Bouchard, conseillère

Mme Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière-adjointe
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

Assistance : 6 citoyens

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

16-03-43

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;
Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)
QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière-adjointe.

16-03-44

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 février 2016

La secrétaire-trésorière adjointe présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 février 2016;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 février 2016 tel que présenté par la secrétaire-trésorière-adjointe.

16-03-45

5. Comité des résidents Centre Lucien-Shooner – Bercethon 2016

CONSIDÉRANT que le Comité des résidents du Centre Lucien-Shooner, organise un bercethon, mercredi le 06 avril 2016 et qu'il sollicite notre appui financier;

CONSIDÉRANT que le montant recueilli sera remis à l'Association des bénévoles du Centre Lucien-Shooner;

CONSIDÉRANT que ledit montant servira à l'organisation d'activités pour les résidents;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE VERSER une somme de 25,00 \$ au Comité des résidents du Centre Lucien-Shooner;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes sans but lucratif » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-46

6. Nettoyage des rues pour le printemps 2016 – Balai mécanique

CONSIDÉRANT qu'à tous les printemps la municipalité retient les services d'un entrepreneur pour procéder au nettoyage des rues du village;

CONSIDÉRANT que les « Entreprises Clément Forcier inc. » offre ses services pour le taux horaire de 165,00 \$ l'heure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services des « Entreprises Clément Forcier inc. » pour les travaux de nettoyage des rues de la partie village de la Municipalité jusqu'à la fin des trottoirs ou des bordures de béton et sous la supervision de l'inspecteur municipal, au coût de 165,00 \$ l'heure selon la soumission datée du 29 février 2016;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-320-00-521 « Entretien de chemins » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-47

7. Vente de garage sans permis les fins de semaines du 21, 22 et 23 mai et 3, 4 et 5 septembre 2016

CONSIDÉRANT qu’en vertu de l’article 3.1.2 du règlement numéro 03-2003 concernant la vente d’articles sur les rues, trottoirs et places publiques, un permis municipal est requis pour la tenue d’une vente de garage;

CONSIDÉRANT que des citoyens ont déjà manifesté leur intérêt pour la tenue de ventes de garage sur tout le territoire;

CONSIDÉRANT que cette année, il y a également l’ajout d’une journée de vente de garage au centre communautaire, pour ceux qui le désirent;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QU’il sera effectué sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, des « Ventes de garage » et ce gratuitement, les fins de semaine du 21, 22 et 23 mai et 3, 4 et 5 septembre 2016;

QUE la journée de vente de garage au centre communautaire s’effectuera, le dimanche 22 mai 2016, pour ceux qui désirent s’inscrire.

QU’en cas de pluie, les ventes de garage seront remises à la fin de semaine suivante.

16-03-48

8. COGESAF – Renouvellement d’adhésion pour l’année 2016

CONSIDÉRANT que le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) est présentement en période de renouvellement des adhésions et recrutement des membres pour l’année 2016;

CONSIDÉRANT que notre contribution les aidera à mettre de l’avant des solutions durables et à travailler avec nous à l’amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l’eau;

CONSIDÉRANT que l’adhésion pour un membre régulier est au coût de 50,00 \$;

CONSIDÉRANT qu’un représentant de la Municipalité de Saint-François-du-Lac doit être nommé au sein de ce comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'ADHÉRER au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 « Cotisations à des organismes », les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution;

DE NOMMER monsieur Pascal Thérout, conseiller, représentant de la Municipalité de Saint-François-du-Lac au sein de ce comité.

16-03-49

9. Aire de repos Haut-de-la-Rivière – Tonte de gazon été 2016

CONSIDÉRANT que monsieur Georges Gosselin offre ses services pour la coupe de la pelouse de l'aire de repos du rang du Haut-de-la-Rivière au montant de 500 \$ pour l'été 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-522 « Entretien d'immeubles » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-50

10. Société canadienne du cancer – Appui pour décréter le mois d'avril mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisances provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

16-03-51

11. Fermeture du bureau municipal – Congés et vacances

CONSIDÉRANT que le 24 juin, jour de la Fête nationale du Québec ainsi que le 1er juillet, Fête du Canada, sont des jours fériés, chômés et payés;

CONSIDÉRANT que le 24 juin est un congé immuable mais que le 1^{er} juillet peut être un congé déplacé;

CONSIDÉRANT que le bureau municipal ferme pour une période de deux (2) semaines durant les vacances estivales;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE FERMER le bureau municipal le vendredi 24 juin et le lundi 4 juillet 2016 pour les congés de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada;

DE FERMER le bureau municipal durant la période des vacances soit, du 25 au 29 juillet 2016 et du 1^{er} au 05 août 2016 inclusivement.

16-03-52

12. Proclamation de la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2016

CONSIDÉRANT que la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2016 se déroule du 2 au 8 mai et que le slogan « Prenez une pause, dégagez votre esprit ! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine Nationale de la Santé Mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine Nationale de la Santé Mentale lors d'un conseil municipal

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Théroux

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le maire de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, M. Pierre Yelle, proclame par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2016 « Semaine Nationale de la Santé Mentale » et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de la santé mentale.

16-03-53

13. Contribution quillethon Relais pour la vie

CONSIDÉRANT qu'un quillethon pour le Relais pour la vie a eu lieu samedi le 05 mars 2016 au Salon de quilles le 19-90;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ENTÉRINER le paiement de l'inscription au montant de 100,00 \$ pour l'équipe de cinq (5) joueurs.

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes sans but lucratif » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-54

14. Moisson Mauricie / Centre-du-Québec – Demande de contribution 2016-2017

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie/Centre-du-Québec est présente sur notre territoire et sollicite une aide financière sur deux années consécutives afin de poursuivre leur travail auprès des moins nantis;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE S'ENGAGER à faire un don en 2016 et en 2017;

DE VERSER à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec la somme de 200 \$ pour l'année 2016;

DE RÉSERVER au budget 2017 un montant de 200 \$ également;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 « Dons à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-55

15. Régie d'eau – Renouvellement du mandat au Conseil des Abénakis d'Odanak pour le poste de secrétariat-trésorerie

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-du-Lac avait donné son appui à la Régie Intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François, pour mandater le Conseil des Abénakis d'Odanak, afin de combler le poste de secrétariat pour une période d'un an et tel que stipulé dans la résolution numéro 15-06-104;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler le mandat qui avait été donné au Conseil des Abénakis d'Odanak;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac donne son appui à la Régie Intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François pour renouveler le mandat du Conseil des Abénakis d'Odanak pour le poste de secrétariat-trésorerie et pour une période d'un an.

16-03-56

16. Aquatech – Étalonnage annuel du poste de pompage pour 2016

CONSIDÉRANT que la compagnie Aquatech offre ses services pour effectuer l'étalonnage annuel obligatoire du poste de pompage principal;

CONSIDÉRANT que la soumission s'élève au montant de 795 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'AUTORISER les travaux d'étalonnage du poste de pompage principal;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-414-00-526 « Entretien – Postes de pompage » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-57

17. Aquatech – Mesure des boues pour 2016

CONSIDÉRANT que la mesure des boues est une exigence du ministère;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu, en date du 18 février 2016, une proposition de la firme Aquatech, pour des services professionnels concernant la mesure des boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés, au montant de 2 100 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER le mandat à la firme Aquatech;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-415-00-411 « Honoraires professionnels - égout » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-58

18. ADMQ – Inscriptions pour formation d'automne

CONSIDÉRANT que l'Association des directeurs municipaux du Québec, tiendra à Trois-Rivières le 22 septembre 2016, une journée de formation portant sur « L'ABC du guide de l'employeur »;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est favorable au développement professionnel de ses officiers municipaux en vue d'améliorer leur qualité de travail;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER mesdames Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière et Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière adjointe, à participer à cette journée de formation sans perte de salaire;

DE PAYER les frais d'inscriptions au montant de 590 \$ plus les taxes applicables;

DE REMBOURSER les frais de déplacement seulement puisque les repas sont inclus dans le prix d'inscription;

D'AUTORISER l'engagement des présentes dépenses;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D’AFFECTER aux postes budgétaires 02-130-00-454 « Formation secrétaires » et 02-130-00-310 « Déplacements secrétaires » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-59

19. Journal l’Annonceur – Publicité pour la section « Semaine de l’action bénévole »

CONSIDÉRANT que le Journal l’Annonceur nous offre de publier une carte affaires pour souligner le travail des bénévoles;

CONSIDÉRANT que le journal «L’Annonceur» offre ses services pour un montant de 70 \$ plus les taxes applicables pour un espace d’une carte affaires en couleur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RÉSERVER un espace publicitaire pour la semaine de l’action bénévole dans le journal « L’Annonceur » au montant de 70 \$ plus les taxes applicables;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-345 « Publication Avis » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

16-03-60

20. Appui à la Municipalité de Baie-du-Febvre – Fermeture du point de services Desjardins

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Baie-du-Febvre est sur le point de subir la fermeture de son point de service Desjardins prévu le 31 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal tient à appuyer la Municipalité de Baie-du-Febvre, dans leur demande de maintien de ce service, pour les mêmes raisons invoquées dans leur lettre du 24 février 2016 et adressée à la Caisse Populaire Desjardins de Nicolet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’ACHEMINER une copie de la présente résolution à la Municipalité de Baie-du-Febvre, afin d’ajouter à leur dossier, les opinions des municipalités environnantes.

21. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière-adjointe fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

22. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

23. RAPPORT DES COMITÉS

Messieurs Pascal Thérout, Daniel Labbé et Réjean Gamelin, conseillers, ainsi que madame Julie Bouchard, conseillère, donnent rapport de leurs comités respectifs, soit la régie des déchets et les camps de jour, la Coop de santé, la régie d'incendie et la Régie d'eau. M. Pierre Yelle, maire, donne rapport de ses activités du mois.

16-03-61

24. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2016

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5654	AA Propane inc. (Propane garage municipal)	255.66
5655	Alarme 2200 inc. (Surveillance - Usine 2016)	172.46
5656	Me Serge Mercier, avocat (Services juridiques constats)	173.33
5657	Aquatech (Exploitation ouvrages d'eau usée - Mars 2016)	2 203.69
5658	Buropro Citation (Facturation copies et contrat de service)	597.99
5659	Réal Cartier Chauffage & ventilation inc. (Rép. fournaise)	785.64
5660	Cherbourg sanitaire et emballage (Fournitures Centre comm.)	159.54
5661	Construction Maltech inc. (Réparation porte Maison Jeunes)	155.22
5662	Dufault Gérard (Déneigement bornes-fontaines et sel)	550.00
5663	Éditions Yvon Blais inc. (Les) (Abonnement et mise à jour)	137.50
5664	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Ent. Luminaires, chauffage)	1 185.30
5665	Fonds de l'information foncière (Droit mutations - Février)	8.00
5666	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Février 2016)	355.00
5667	Groupe Environex (Analyses d'eaux usées - Février)	164.35
5668	Hydro-Québec (Usine et postes - Février 2016)	4 191.98
5669	Landry Julie (Remboursement pour Alice Grenier)	34.46
5670	Laroche Krystel (Remboursement pour Nathan René)	100.00
5671	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	82.54
5672	Pétroles A.A. Courchesne inc. (Chauffage bureau)	635.53
5673	Régie incendie (44 Frère-André, 32 Rte 143, 248 Ste-Anne)	6 428.49
5674	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier - Février 2015)	260.00
5675	Petite Caisse (Renflouement eau, fournitures)	143.75
5676	Piché Paul (Allocation cellulaire - Mars 2015)	25.00
5677	Maison des jeunes (Subvention 1 ^{er} versement - Mars)	2 000.00
5678	Ferme Alexis S.E.N.C. (Déneigement chemins d'hiver - 4/5)	17 246.25
5679	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Mars)	13 464.00
	TOTAL DES CHÈQUES	51 515.68

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5636	Coop.Solidarité de Santé Shooner-Jauvin (Contribution 2016)	16 278.69
5637	Association de Hockey mineur des villages (Don 2016)	100.00
5638	Société Historique d'Odanak (Cocktail bénéfice)	150.00
5639	Société d'assurance automobile du Québec (Immatriculation)	497.49
5640	Régie I.A.E.P. (Remplace ch. # 5622 au montant de 7 664.10\$)	#
5641	Bell Canada (Téléphones édifices - Février 2016)	760.16
5642	Telus Mobilité (Cellulaire Marcel - Février 2016)	68.99
5643	Crédit-Bail RCAP inc. (Location photocopieur-3 mois)	617.42
5644	Croix Bleue Médiavie (Ass.collective - mars 2016)	1 807.42
5645	Pitney Bowes (Loc. compteur postal -1 mars au 31 mai 2016)	397.57
5646	Société canadienne du cancer - Quillethon (Don 2016)	100.00
5647	Financière Banque Nationale (Int.règl. 06-04 égout G-T)	3 403.80
5648	Financière Banque Nationale (Int.règl. 05-2007 et 06-2008)	2 512.13
5649	Ministère du Revenu du Québec (DAS Provinciales-Fév. 2016)	4 551.67
5650	Receveur Général du Canada (DAS Fédérales-Février 2016)	1 734.38
5651	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	263.65
5652-5653	Hydro-Québec (Édifices et éclairage public - Février 2016)	7 760.20
PPA	RREMQ-Régime retraite employés municipaux (Fév. 2016)	1 265.84
	TOTAL DES CHÈQUES	42 269.41
	DÉBOURSÉS FÉVRIER 2016	
	Salaires Février 2016	14 333.61
	TOTAL DES DÉBOURSÉS	14 333.61

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout
Appuyé par le conseiller Yves Plante
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2016;

La secrétaire-trésorière-adjointe certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2016 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

25. Période de questions

- Déneigement

26. Conclusion

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

16-03-62

27. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,
Il est proposé par le conseiller Yves Plante
Appuyé par le conseiller Jean Duhaime
Et résolu unanimement par le conseil :
DE LEVER la séance à 20h35.

Pierre Yelle
Maire

Hélène Latraverse
Secrétaire-trésorière-adjointe